



CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01115450 - 18 - 1**2. Nom et adresse de l'opérateur :
Vignoble Vimes-Philippe SAS
Château Devisé d'Ardilley
33112 - SAINT LAURENT MÉDOC
Activité principale : **Producteur**3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :

*Productions végétales :*Raisin de table :
Raisin de table
Raisin de cuve :
Raisin de cuve
Autres :
surface boisée
Surface non agricole :
Surface non exploitée

5. Définis comme :

biologique
biologique
conventionnel en parallèle
conventionnel en parallèle

6. Période de validité

du : au :

17/12/2018 30/06/2020
17/12/2018 30/06/2020
17/12/2018 30/06/2020
17/12/2018 30/06/20206. Période de validité :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus7. Date de contrôle : **17/12/2018**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 15/01/2019
Le Directeur, François LUQUET